

Madame Djemila Benhabib, chers invités,

Le Mouvement laïque québécois souhaite honorer cette année Madame Djemila Benhabib qui à travers ses œuvres, ses articles et ses prises de paroles, ses conférences a su nous démontrer son attachement et sa ténacité à la nécessaire séparation de l'État et du religieux, à la défense de la liberté de conscience et de la liberté d'expression. Cette militante infatigable engagée pour la laïcité et l'égalité des hommes et des femmes, venue de loin qui a su trouver sa place au Québec, sera bienvenue dans la liste des lauréats où elle côtoiera Paul-Émile Borduas et les membres du Refus global qu'elle mentionne avec empathie dans son dernier livre **Après Charlie, laïques de tous les pays, mobilisez-vous!**

Le Prix Condorcet-Dessaulles a été institué par le Mouvement laïque québécois en 1993 pour souligner la contribution marquante d'une personne ou d'un groupe de personnes à la promotion et à la défense de la laïcité au Québec.

Nicolas de Condorcet (1743-1794), rappelons-le, était un grand philosophe politique et économiste, mathématicien et homme politique français, il s'engagea activement dans la lutte pour le respect des droits humains, prit la défense de la liberté de conscience, du droit de vote pour les femmes, de la liberté de presse, du droit pour tout citoyen d'exercer la religion de son choix ou de n'en exercer aucune, pour la séparation de la religion et de l'État, pour la répartition égalitaire des richesses. Condorcet est ainsi considéré à juste titre comme le penseur de la laïcité moderne et de la démocratie républicaine.

Dans le Québec du XIX^e siècle, Louis-Antoine Dessaulles, (1819-1895) essayiste et homme politique, neveu de Louis-Joseph Papineau et membre de l'Institut canadien de Montréal, mena un combat inspiré du même idéal, en faveur de la liberté de pensée. Il affrontait le cléricalisme ultramontain qui prétendait alors constituer le pouvoir ecclésiastique en véritable État dans l'État. Son action et son œuvre font de lui un fils spirituel de Condorcet en terre québécoise.

Avant de passer la parole à Michel Lincourt, je tiens à remercier Djemila d'avoir déjà participé à plusieurs activités du MLQ : en 2013, à l'UQAM, au débat contradictoire « Québec laïque » sur le projet de charte de Bernard Drainville à l'automne 2014 à l'activité de financement «La bataille du jugement dernier» pour la cause de la prière à Saguenay en Cour suprême et lors d'une conférence «Quelle laïcité pour le Québec» en janvier 2013.

Lucie Jobin, présidente du MLQ